GUIDE RAPIDE DE PRISE EN MAIN DE LA PLATE-FORME SECURISEE DE PARTAGE CEACAP

Les experts de la « Compagnie des experts architectes près la Cour d'appel de PARIS » se sont regroupés sur un même portail, pour que tous les professionnels de l'expertise (avocats, conseils des parties, spécialistes, etc.) n'aient qu'un seul identifiant et un seul mot de passe pour ouvrir indifféremment toutes les plates-formes dématérialisées auxquelles ils ont accès.

Vous avez donc reçu votre identifiant et votre mot de passe.

Vous pouvez accéder à la plate-forme de partage CEACAP en cliquant sur le lien transmis ; ou depuis l'adresse suivante : <u>http://ceacap.netexplorer.fr</u> ; ou bien encore depuis le site <u>http://www.ceacap.org</u> (onglet E-PARTAGE).

Cet espace va vous permettre d'accéder aux plates-formes des experts pour lesquelles vous avez des droits après avoir indiqué votre identifiant et votre mot de passe, afin de partager tous les documents de l'expertise sous forme de fichiers informatiques PDF ou JPEG/PGN, sans limite de taille.

Vous n'avez rien à installer sur votre ordinateur, que vous soyez en environnement MAC ou PC l'interface Web en permet l'accès immédiat, partout et à toute heure, depuis votre navigateur Internet.

Conformément à l'article 748-3 du CPC chaque envoi sur la plate-forme fera l'objet d'un avis électronique de réception adressé à l'ensemble des parties à l'expertise, conseils et experts compris ; hormis pour les parties qui n'ont pas d'adresse de courriel et pour lesquelles les envois « papier » sont toujours nécessaires.

Les pièces déposées seront obligatoirement numérotées dans un ordre continu et un bordereau les accompagnera. Les intitulés des fichiers seront de préférence composés de la façon suivante :

aammjj-numéro-nom

Ce qui donne par exemple pour une pièce 5 qui est une facture BATCL référencée 223054 datée du 13/01/2014 : 140113-V5-factureBATCLref.223054

Note : Il est préférable de ne pas indiquer les accents.

PAGE D'ACCUEIL



Version du 23/11/2013

ENVOYER DES DOCUMENTS VERS LA PLATE-FORME

Pour déposer des fichiers depuis votre ordinateur vers la plate-forme de l'expert considéré, vous pouvez procéder de deux façons différentes :

- > Cliquer sur le bouton ajouter en haut de la plate-forme et sélectionner les documents à transférer
- Glisser/déposer des fichiers depuis votre ordinateur dans la zone principale de votre BAL (Boîte aux lettres) (compatible Internet Explorer 10 et supérieur, et tout autre navigateur)

Une fois les éléments ajoutés, l'envoi est automatiquement déclenché.

Vos fichiers sont déposés dans la plate-forme de l'expert.

Vous pouvez également déposer des dossiers entiers en utilisant le menu disponible à côté du bouton ajouter :



TELECHARGER DES DOSSIERS OU DES FICHIERS

Sélectionner dans la zone principale les fichiers et dossiers que vous souhaitez télécharger.



Cliquer sur « Télécharger » (le nombre d'éléments sélectionnés apparaît en rouge à côté du bouton) Une boîte de dialogue s'ouvrira. Cliquer sur « Enregistrer le fichier » puis sur « OK ».

Le fichier ou le dossier sera copié sur le dossier destiné à cet effet sur votre ordinateur (Dossier téléchargement par exemple).